



Jacques-Bernard MAGNER
Sénateur du Puy-de-Dôme
Conseiller municipal
de Charbonnières-les-Vieilles

Membre de la Commission de la Culture,
 de l'Education et de la Communication

Membre du Haut Conseil
 de la Vie Associative

Manzat, le 13 septembre 2022

Madame Elisabeth BORNE
Première Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Nos réf : JBM/SM - INT-029/2022

CABINET DE LA PREMIERE MINISTRE

Madame la Première Ministre,

Le Président de la République ayant proposé de mettre en berne les drapeaux des bâtiments publics en mémoire de la reine d'Angleterre décédée, vous avez demandé aux maires de France de se conformer à cette volonté du Président.

Comme vous le savez, de nombreux maires ont déjà fait savoir leur désaccord avec cette initiative. En ce qui me concerne, je pense qu'il serait inacceptable d'exiger que les maires de France mettent en berne les drapeaux des bâtiments publics placés sous leur responsabilité et en particulier la mairie et l'école.

Malgré tout le respect que l'on doit à la personne de la reine d'Angleterre, à ce qu'elle a représenté pendant 70 ans et les liens qui unissent nos deux pays, je ne crois pas qu'il soit du ressort des maires que d'afficher un hommage public à l'occasion de ses obsèques. Que le gouvernement décide de le faire sur les bâtiments lui appartenant relève de votre autorité mais les bâtiments communaux n'appartiennent pas à l'Etat. Le deuil national décidé par le gouvernement anglais ne s'étend pas à la France et beaucoup de nos concitoyens seraient choqués de la mise en berne des drapeaux dans cette circonstance.

Une fois de plus, Madame la Première Ministre, plutôt que de décréter et exiger, vous pourriez laisser l'initiative aux élus concernés qui sauront bien ce qu'ils doivent faire dans l'intérêt de leur collectivité.

Je vous prie de croire, Madame la Première Ministre, à l'expression de ma haute considération et de mes sentiments les meilleurs.

Jacques-Bernard MAGNER
Sénateur du Puy-de-Dôme